



L'hebdomadaire des ILES de la MADELEINE

LE RADAR

Vol. 19 no. 28

Semaine du 8 au 14 janvier 1991

90¢ T.P.S. & T.V.O. incluses

LE NADINE

Le chalutier NADINE avait été construit aux ateliers de Verreault Navigation à Les Méchins, en 1974. Il avait été affecté avec son frère le RALI II à l'usine de Paspébiac. Après un séjour dans la pêche au hareng, les deux navires étaient achetés par Madelipêche. Le Nadine portait le numéro officiel 368320; il mesurait 40 mètres (environ 130 pieds) de long, hors tout, 10 mètres (32 pieds) de large, et 5 mètres (16.6 pi.) de profondeur. Il jaugeait 493.20 tonnes brut et 245.42 tonnes net. Il pouvait accommoder 11 personnes. Il était propulsé par un moteur diesel 8 cylindres développant 1400 H.P. Sa valeur marchande au moment du naufrage se situait entre 8 et 10 millions \$. Sa valeur de remplacement serait de l'ordre de 15 millions \$.

LA PIRE CATASTROPHE MARITIME DE L'HISTOIRE DES ILES-DE-LA-MADELEINE

*Le NADINE coule à pic à 10,4 milles
au large de la Grande Entrée*

DEUX RESCAPÉS - HUIT VICTIMES, CINQ MORTS REPÊCHÉS TROIS MANQUENT A L'APPEL POURSUITE DES RECHERCHES

Récit des événements, p. 3
Hommage aux disparus, p. 5
Condoléances, p. 6
Complainte du NADINE, p. 4
Estelle Laberge, p. 7

Des enquêtes en cours, p. 7
Funérailles à Lavernière, p. 6
Histoire des naufrages, p. 7
EDITORIAL, p.4
Dix-sept victimes de la mer, p.3

Le service
PHARMAPRIX

Tout pour vous plaire

**AGRANDISSEMENT
5 X 7 GRATUIT**

Pour chaque film apporté
pour développement vous recevrez,
avec votre enveloppe de photos
un coupon vous donnant droit
à un agrandissement 5 X 7 GRATUIT

POUR TOUTES OCCASIONS

Les Fleurs d'Emilie 986-2700



LA PIRE TRAGÉDIE MARITIME DE L'HISTOIRE DES ILES - HUIT VICTIMES

Le «NADINE» coule à pic à 10,4 milles de la Grande-Entrée

Dans les bureaux de la radio marine à Cap-aux-Meules, tout est calme en ce vendredi soir, 16 décembre 1990, même si au dehors des vents violents, atteignant les 55 noeuds (environ 100 kilomètres) et en provenance du sud-est soulèvent les vagues dans la Baie de Plaisance. Il est 22 h 30; un chalutier fait route vers le port de Cap-aux-Meules, le Nadine, appartenant à Madelipêche, et chargé de sébaste. Le déchargement est prévu pour huit heures le lendemain matin. Le navire a quitté la région de Cap à l'Anguille, Terre-Neuve, environ cinq heures plus tôt et se trouve à proximité des Iles, lesquelles il devrait atteindre dans deux heures environ.

Puis tout change brusquement. A 22 h 37 exactement, le préposé à la radio de Cap-aux-Meules capte le message suivant: un cri de détresse. «Ici le Nadine, 10 personnes à bord, voici notre position: 47 degrés, 26,3 minutes latitude nord par 62 degrés 19 minutes longitude ouest, ON COULE...!». Puis plus rien. Pas moyen d'entrer en communication avec le navire. Black-out complet. On saura plus tard que la génératrice du navire a flanché; par conséquent, aucun courant électrique à bord du navire, pas de lumières, pas de radio, pas de Lorax C, rien! la noirceur totale et des vagues mesurant de 12 à 15 pieds de hauteur qui se déchainent sur tout.

A bord du Nadine, l'alarme est donnée par Augustin Vigneau qui assurait la gouverne du navire et qui a donné le message de détresse. Les membres de l'équipage étaient couchés, se reposant d'une longue journée de labeur. Les choses se passent très rapidement et dans un climat de panique. Le premier réflexe consiste à enfiler l'habit de survie qu'on tient normalement toujours très près de soi, surtout lorsqu'on dort. Tous ne sont pas parvenus à l'enfiler adéquatement, sauf le capitaine Robert Poirier et son frère Serge. Les radeaux de sauvetage et le canot sont mis à la mer. Serge réussit à s'y engouffrer. Et c'est le sauve-qui-peut.

Aussitôt le message reçu par la radio marine de Cap-aux-Meules, la préposée, Rachèle Roach, transmet la nouvelle au centre de coordination de la Garde côtière à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. A 22 h 40, le capitaine Gérard Boudreau, commandant le Cutter, navire local de la Garde côtière reçoit l'appel sur son téléavertisseur. A 22 h 55, soit quinze minutes plus tard, le Cutter quitte le port de Cap-aux-Meules, en direction des lieux du naufrage avec à son bord Charles Cormier, Jean Leblanc et le capitaine Boudreau.

A une heure quinze (1 h 15) soit 2 heures et 20 minutes plus tard, le Cutter arrive sur les lieux de la tragédie. On ne voit absolument rien. On décide de remonter vers le nord-est et de se laisser aller à la dérive vers le sud-ouest, espérant ainsi se trouver dans le chemin des survivants. Pendant que le Cutter faisait

route vers les lieux du naufrage, un brise-glace de la Garde côtière qui se trouvait à l'ouest des Iles est mandé sur les lieux; il arrive à 2 h 50. On décide alors de diviser la zone de recherches en deux, soit entre le Cutter et le Simon Fraser. On fait alors appel aux services aériens de la Garde côtière. Ces derniers arriveront sur les lieux vers 5 h 30. Durant toutes ces recherches, rien ne fut aperçu par les gens du Cutter et du Simon Fraser.

Aux alentours de ce temps-là, arrivent sur les lieux deux autres navires, un chalutier de Caraquet, le Suzanne P. (propriété de Adrien Duguay) qui s'était mis à l'abri dans la Baie Georges mais qui, en entendant le signal de détresse, s'était empressé de mettre les moteurs en marche en faisant cap sur les Iles; et un bateau de sauvetage de la Garde côtière, le Mary Hitchon.

Lorsque les avions arrivèrent, ils laissèrent tomber des fusées lumineuses pour éclairer le ciel et ainsi mieux poursuivre les recherches; cela donna des résultats immédiats puisqu'on repéra deux corps flottant à la surface, dans des habits de survie; il s'agissait du capitaine Robert Poirier (vivant) et de Émile Poirier que Robert avait accroché à sa ceinture; malheureusement, le froid et le temps d'attente avaient eu raison de la résistance de Émile.

Le capitaine fut immédiatement amené à bord du Suzanne P. tandis que le corps d'Émile était monté à bord du Mary Hitchon.

Quelque temps plus tard, le Clipper trouve un radeau; on le toue au Simon Fraser. Un avion muni d'un appareil capable de détecter les rayons de chaleur repère un deuxième radeau et la possibilité de vie humaine. Le radeau se trouve au-dessus du fonds de pierre appelé «les Colombines» à environ un mille et trois quarts de la Grande-Entrée. Serge Poirier est trouvé vivant à bord du radeau et embarqué dans le Clipper. Ce dernier se rend alors longer la côte de Grande-Entrée, espérant trouver d'autres survivants; mais comme Serge a besoin de soins immédiats, on décide de se rendre au port de Grande-Entrée pour y déposer le survivant mais également pour changer l'équipage. Le Clipper arrive au quai de Grande-Entrée à 9 heures. L'ambulance est sur place et Serge est transporté au Centre Hospitalier de l'Archipel. A 9 heures et trente, le Clipper part de Grande-Entrée avec un nouvel équipage composé du capitaine Normand Briand et des matelots Réal Richard et Louis Solomon.

On continue de passer au peigne fin la zone du naufrage, en collaboration avec les autres navires qui sont le Simon Fraser, le Mary Hitchon, le Ann Harvey (de la région de Terre-Neuve), le Souliedo (Michel Noël, capitaine), le G.C. Gorton (qui était parti de Cap-aux-Meules vers 4 heures du matin), le Cap Adèle, le Manon Yvon, le Jean Mathieu. Vers 9 h 30, l'équipage du Gorton trouve un corps flottant à la surface, dans la région des Colombines.

Au cours de l'avant-midi, le Simon Fraser et le Mary Hitchon trouvent

chacun un corps flottant à la surface. Les recherches se poursuivent au cours de l'après-midi mais sans résultats. On trouve toutefois un autre radeau, un coussin d'habit de survie avec le nom Nadine imprimé dessus, une balise du bateau,

A la fin de cette première journée, les résultats sont les suivants: deux rescapés, le capitaine Robert Poirier et son frère Serge qui sont transportés au Centre hospitalier; quatre corps de marins-pêcheurs sont repêchés, soit ceux de Émile Poirier, Augustin Vigneau, Jacquelin Miousse et Pierre Cyr.

Le lendemain, les recherches se poursuivent mais sans beaucoup de résultats. Quatre personnes manquent à l'appel, soit Estelle Laberge, une biologiste de l'Institut Lamontagne, qui séjournait à bord du Nadine, Lauréat Deveau qui avait remplacé occasionnellement Roland Poirier, Mario Leblanc, le chef mécanicien, et Gérard Vigneau. Le seul fait marquant de cette journée fut la découverte par l'équipage du Souliedo de l'emplacement exact du Nadine; en effet, grâce à une tache d'huile répandue à la surface on a pu fixer l'emplacement du Nadine.

Le lendemain 19 décembre, des plongeurs (Gaston Arseneau et Mario Cyr) à bord du GC Gorton, effectuèrent une première descente sur l'épave du Nadine. On attacha une corde au mât du navire et à l'autre extrémité une bouée pour indiquer l'emplacement. Puis, on réussit à trouver et à libérer de la capitainerie le corps d'un membre de l'équipage, Gérard Vigneau, qui n'avait pas eu le temps d'enfiler son habit de survie.

On arrêta là les recherches à cause de la mer démontée.

Le 20 décembre, on tenta de poursuivre l'examen du navire et possiblement trouver d'autres corps de sinistrés. Mais l'amas de cordages et de fils qui bloquait les entrées de la cabine sur le pont du Nadine a empêché les plongeurs d'aller plus loin dans leurs investigations.

La Sûreté du Québec, chargée de l'enquête parce que le navire naufragé se situait à moins de 12 milles des côtes ordonna l'arrêt des recherches, en attendant qu'une équipe de l'extérieur puisse venir plonger (formée de gens de la S.Q. de la GRC et de Transports Canada) et pour protéger l'épave. Selon le chef par interim de la S.Q. aux Iles, Pierre Dufort, il importe maintenant que l'enquête soit faite en bonne et due forme afin si possible d'arriver à des résultats positifs.

Les funérailles des cinq naufragés retrouvés eurent lieu en l'église de Laverrière le vendredi 19 décembre en présence d'une foule impressionnante, étreinte par la peine. Voir article de Denis Montigny.

Achille Hubert

Au cours du mois de décembre 90 4 bateaux de pêche font naufrage entraînant 17 pêcheurs dans la mort

Le mois de décembre 90 aura été désastreux pour la petite communauté des pêcheurs des Maritimes et du Québec.

En effet, au cours de ce mois seulement, quatre naufrages de bateaux de pêche ont causé la perte de 17 vies humaines; deux naufrages sont survenus au Québec, un à Terre-Neuve et un autre en Nouvelle-Écosse.

Le Nadine a coulé au large de la Grande-Entrée le 16 décembre causant la mort de 8 personnes; deux pêcheurs seulement eurent la vie sauve.

Trois corps n'ont pas encore été retrouvés.

Le jeudi 13 décembre, un chalutier de Rivière-au-Renard qui retournait au port après avoir effectué un arrêt à Cap-aux-Meules fut porté disparu, avec à son bord, trois personnes. Il s'agit du navire «Le bout

de ligne» qui avait quitté les Iles le mercredi matin, 12 décembre en direction de la Gaspésie.

Des recherches ont été faites par la Garde côtière mais sans résultats. On n'a rien trouvé du navire et de l'équipage de trois hommes, dont le capitaine Normand O'Connor. «Le bout de ligne» avait été construit aux chantiers St Antoine de Tilly en 1983; il mesurait 55 pieds et jaugeait un tonnage brut de 59 tonnes. Il était la propriété de Robert Gagné de Maria et portait le numéro d'enregistrement 802578.

On présume que la cause du naufrage est l'enverglage du navire qui a déséquilibré son degré de navigabilité.

Au cours de la nuit du lundi 17 au mardi 18 décembre, un autre navire de pêche, cette fois de la côte ouest de Terre-

Neuve, le STRAIT'S PRIDE (la fierté du détroit), mesurant 98 pieds et avec à son bord 6 hommes d'équipage coulait entre Sydney et Port-aux-Basques, T.-N. Trois membres de l'équipage furent rescapés dans un radeau de sauvetage tandis que trois autres étaient retrouvés flottant dans l'eau glacée, victimes d'hypothermie. Tous les marins-pêcheurs étaient des résidents de Burnt Island et La Poile, près de Port-aux-Basques; ils étaient tous mariés et pères de famille.

Ce troisième naufrage portait à 14 le nombre de victimes de la mer en une semaine seulement.

Un autre naufrage, cette fois d'un petit bateau de pêche, le Miss Charity, mesurant 12 mètres (40 pieds), faisait trois victimes, dans la région de Yarmouth en Nouvelle-Écosse. L'accident est

survenu la veille de Noël alors que ces pêcheurs de homard revenaient de pêcher de leurs cages. Une forte vague a vraisemblablement renversé le bateau qui fut retrouvé plus tard sur le bord de la côte, éventré, avec à son bord le corps du pêcheur Glenn Porter, 40 ans, de Sanford. Le corps du capitaine Chester Joseph Déon, 41 ans de Brooklyn, N.É. fut retrouvé peu de temps après le début des recherches.

Une troisième victime présumée, David Arthur Donaldson, 28 ans, n'a pas été retrouvé.

Cette catastrophe porte donc à 17 le nombre des pêcheurs qui ont péri dans des naufrages dans l'Est du Canada au cours de la dernière partie du mois de décembre.

Un lourd tribut, certes, payé à la mer, par les pêcheurs.

A.H.

Sincères condoléances
aux familles éprouvées
par le deuil
des membres d'équipage
du «Nadine»



Les Caisse Populaires
Desjardins des Iles

depuis
90 ans



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

ÉDITORIAL

TRAGÉDIE MARITIME

Soudain, sans crier gare, la tragédie s'abat sur un petit peuple. Pourtant, rien ne laissait présager une telle catastrophe. On se préparait fébrilement pour les FÊTES. Et il en était probablement ainsi pour l'équipage du Nadine. On venait d'effectuer d'excellentes prises et on avait bien hâte d'arriver à la maison pour revoir épouse, enfants, parents, amis mais aussi pour aller dans les magasins acheter les cadeaux de Noël pour la famille. Et puis la poche de poisson sur le pont du Nadine, c'était un peu comme un bonus, la cerise sur le gâteau. On était content, satisfait, on avait hâte de fêter la Noël avec les siens.

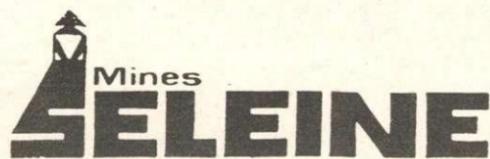
Puis, tout-à-coup, sans avertissement, on est arraché de son sommeil et plongé en plein drame. On n'a pas le temps de penser, de planifier; c'est le sauve-qui-peut; le bateau penche dangereusement, il va bientôt couler; puis la noirceur totale. Comment voulez-vous mettre convenablement, dans de telles conditions, les costumes d'immersion? On est trop pris au dépourvu, on est piégé. Et puis soudainement, tous sont projetés à l'eau, sauf ceux qui se sont réfugiés dans la cabine du Nadine. Et là commence la longue attente du secours; on en finit plus d'attendre... que de choses doivent passer dans l'esprit et le coeur dans ces moments dramatiques! Et puis, peu à peu, pour plusieurs (il y en aura huit) les forces déclinent, l'hypothermie fait inexorablement son oeuvre, la paralysie s'empare de tous les membres...c'est la fin. Deux d'entre eux, le capitaine Robert qui a réussi, à cause de son expérience de plongeur, à mettre le costume, et son frère Serge qui a eu la chance d'échoir sur un radeau de sauvetage, attendront jusqu'au petit matin avant d'être secourus et rescapés. Huit heures d'attente...dans l'incertitude quant à la fin du drame...survivre ou mourir. C'est un peu ce drame vécu par tous ces valeureux pêcheurs que les Madelinots et Madeleiniennes ont tenté de sentir, de comprendre, d'empathiser pendant les jours qui ont suivi la catastrophe. Comment cela a-t-il pu se produire? Pourquoi un tel drame et dans un moment pareil? Toutes des questions qui demeurent sans réponse. Le plus important dans tout cela c'est le courant de sympathie, de solidarité qui a traversé le coeur de tous les Madelinots. Sympathie pour les familles durement touchées, les pères et mères de ces jeunes hommes fauchés en pleine jeunesse, de ces jeunes femmes et des enfants privés de la présence de leur époux, de leur père, des frères et soeurs de ces disparus qui ne pourront plus converser joyeusement avec eux, de tous ces amis sincères.

Ce drame a blessé beaucoup de monde aux Iles et certains l'ont été plus profondément que d'autres. Il faudrait que tous et toutes se donnent la main pour aider ceux et celles qui furent les plus affectés par cet événement, pour leur accorder support, soutien, amitié. Bien plus, il faudrait que des services de psychologue soient accordés à ces personnes pour les aider à passer au travers cette tempête et en sortir sain et sauf.

A tous ceux et celles qui ont directement été touché(e)s par ce drame, l'équipe du RADAR offre ses sympathies les plus sincères.

A. Hubert

**Le personnel de direction
et les employés (es)
de Mines Seleine
désirent exprimer leurs plus
sincères condoléances
aux parents et amis
des victimes
dans le naufrage du chalutier
le «Nadine»
survenu le 16 décembre '90**



Division de la Société Canadienne de sel Ltée

985-2931

LA COMPLAINTE DU NADINE

NDLR - La tradition orale s'est servie de la complainte pour garder la mémoire d'événements marquants dans la vie d'une communauté. Suivant la trace de cette tradition, un poète d'ici a écrit une complainte sur la tragédie du Nadine. Nous vous l'offrons gracieusement et merci à Sylvain.

*C'était le seize décembre
A dix milles des Iles
Neuf membres d'équipage
Dans la force de l'âge
Une étrange avec eux
Pleurons ces malheureux
Naufragés du Nadine
Bus par la mer maligne*

*Vers onze heures du soir
Médé, médé secours
Dans le silence noir
Tout dort et ronfle autour
Sans même crier gare
Le Nadine abdique
Par le fond il s'égare
Déjà il coule à pic*

*Seul le capitaine
Son frère et quat'marins
Ont le temps et la peine
D'enfiler leurs destins
Transis de froid ils craquent
Et au petit matin
Deux survivants et rien
de sur la mer qui claque*

*Dans les entrailles froides
De la sinistre épave
L'on y repêche en rade
Des corps gelés et sages
Le reste de l'histoire
Est malheureux mystère
Qui pourrait bien y croire
Aux bontés de la mer*

*Tragédie de décembre
Cruelle aux insulaires
Qui reniflent et qui tremblent
Toutes leurs peines amères
Iles-de-la-Madeleine
Cimentière marin
Combien de pêcheurs blêmes
Gardes-tu en ton sein*

*Quand on navigue au large
Entre écume et nuages
On rame contre le vent
Sur pousseux de brisants
De peine et de misère
Il faut gagner sa vie
La mort nous fait prières
Membrure et homélie*

*Lendemain par miracle
Le calme est sur les eaux
Jésus et ses oracles
Ont viré leur capot
Commencent les recherches
Dans les cris et les pleurs
De par les côtes on cherche
Une raison au malheur*

*Que Dieu ait leurs âmes
Et qu'au plus haut des cieus
Ils boivent nos larmes
Naviguant en tous ceux
Qui à grandeur des Iles
Les portent en leur coeur
Tous ces amis fragiles
A la beauté des heures*

*Qui saura bien jamais
Le terrible secret
Le mot fin du naufrage
Le pourquoi de l'ombrage
Limoneuse question
Malin qui y répond
Les éléments sournois
Savent imposer leurs lois*

*Un jour, demain peut-être
Les verrons-nous passer
Entre écume et nuages
Dans un canot chargé
D'esprits, d'éternité
En route vers le ciel
Qui les a mérité
Par-dessus l'arc-en-ciel*

*Le temps est à nommer
Tous ceux de l'équipée
Le capitaine Poirier
Robert s'est réchappé
Son frère prénommé
Serge l'autre rescapé
Les autres je vous les nomme
De simple mémoire d'homme*

*Augustin et Gérard
À Odilpha Vigneault
Estelle Laberge à part
De Lauréat Deveau
Pierre Cyr, Jacqu'lin Mioussé
et Emile Poirier
Mario Leblanc que tous
Ont connu et aimé*

*Terrible tragédie
Au pays que voici
Orphelins et veuves
Parents dans l'épreuve
Voilà triste bilan
Madelinots pourtant
C'est bien la vérité
Le Nadine a sombré*

*C'était le seize décembre
A dix milles des Iles
Neuf membres d'équipage
Dans la force de l'âge
Une étrange avec eux
Pleurons ces malheureux
Naufragés du Nadine
Bus par la mer maligne...*

**Sylvain Rivière
01-01-91**



L'hebdomadaire des ILES de la MADELEINE

LE RADAR

LE RADAR, hebdomadaire des Iles-de-la-Madeleine est composé et monté aux ateliers de l'Imprimerie Le Radar inc. à Cap-aux-Meules. Il est imprimé aux Presses de l'Est du Québec, à Rimouski.

ABONNEMENT: Tarifs: 1 an: 37,50 \$ 2 ans: 65 \$

LE RADAR est membre du Réseau Sélect et le tirage est garanti par l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

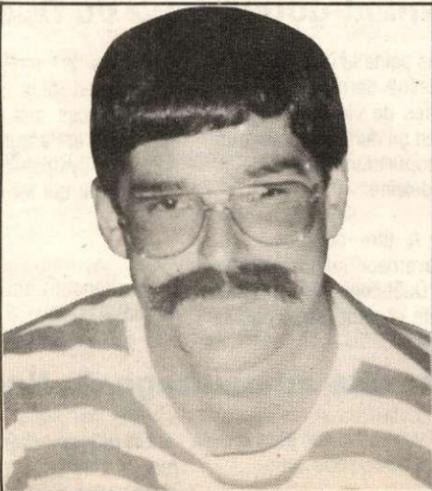
Société canadienne des Postes: Courrier de 2e classe-enregistrement no 2964 - Rimouski (Québec).

Dépôt Légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ADRESSE: C.P. 580, Cap-aux-Meules, QC, G0B 1B0
Téléphone: (418) 986-2345 Fax: 986-6358

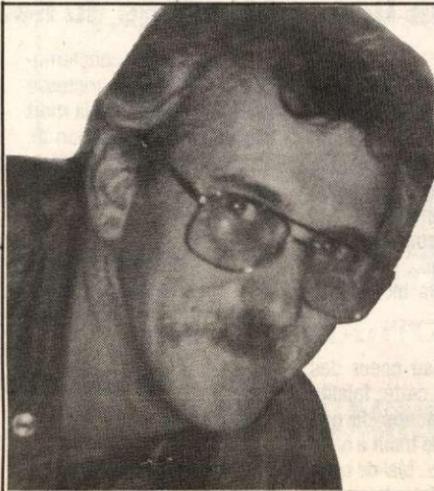
HOMMAGE A NOS MARINS-PÊCHEURS DISPARUS EN MER!

Durant la nuit du 16 au 17 décembre 1990, le chalutier NADINE de Madelipêche fit naufrage au sud des Iles-de-la-Madeleine, entraînant dans la mort sept membres de son équipage et une biologiste de Pêches et Océans Canada. L'événement a vivement attristé toute la population des Iles en cette fin d'année. Afin que les visages et les noms des disparus, victimes des flots, demeurent à jamais gravés dans la mémoire des Madelinots et des Madeleiniennes, LE RADAR présente cet hommage à ces hommes et à cette femme qui ont été emporté(e)s au milieu de leurs activités, alors qu'ils revenaient d'un fructueux voyage de pêche.



PIERRE CYR

RÉSIDENCE: Havre-Aubert
ÂGE: 31 ans
STATUT: Célibataire
AMIE: Huguette Bourgeois
ENFANT: Pierre-Olivier (1 an)
FRÈRES ET SOEURS: Guy, Raymond, Germain, Julienne, Lise, Madeleine, Geneviève, Dorine et Anne-Marie
PARENTS: Léo et Marie-Louise Cyr



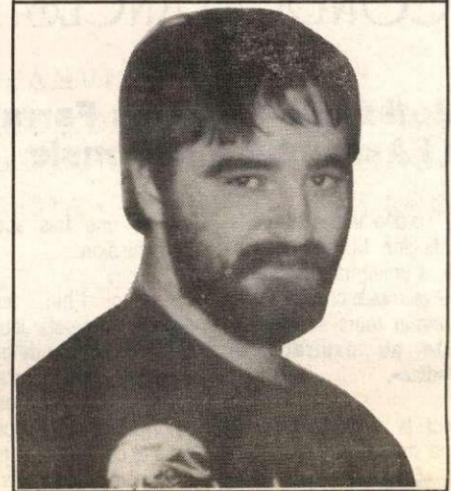
LAURÉAT DEVEAU

RÉSIDENCE: Millerand
ÂGE: 47 ans
STATUT: Célibataire
AMIE: Carole Bourgeois
ENFANTS: Lyne, Carole et Michel
FRÈRES ET SOEURS: François, Paul, Alexandrine, Marie-Louise, Adèle, Jacynthe, Simone et Marie-Stella
PARENTS: Edouard et Marie-Anne



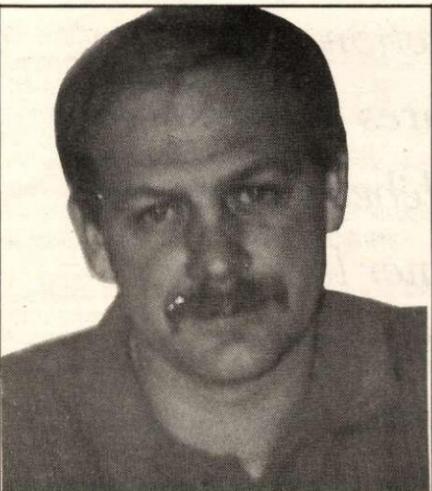
ESTELLE LABERGE

LIEU DE NAISSANCE: Sainte-Martine (Châteauguay)
ÂGE: 40 ans
STATUT: Célibataire
PROFESSION: Biologiste
RÉSIDENCE: Rimouski
LIEU DE TRAVAIL: Institut Maurice-Lamontagne



MARIO LEBLANC

RÉSIDENCE: Gros-Cap
ÂGE: 26 ans
STATUT: Célibataire
AMIE: Jeanne Poirier
ENFANT: Bébé en février '91
FRÈRES ET SOEURS: Mariette, Jean-Yves, Alain et Marie-France
PARENTS: Edmond, Thérèse Leblanc



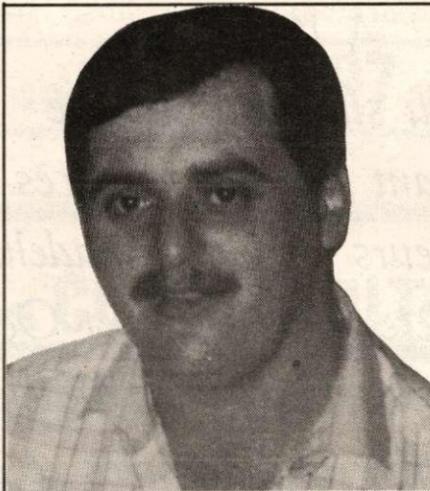
JACQUELIN MIOUSSE

RÉSIDENCE: Gros-Cap
ÂGE: 36 ans
STATUT: Marié
FEMME: Lucie Bourgeois
ENFANTS: Céline (10 ans) Annick (6 ans)
FRÈRES ET SOEURS: Bertrand, Reynald, Jeanne, Jeannette, Berthe et Christianne.
PARENTS: Urbain, Jacqueline Miousse



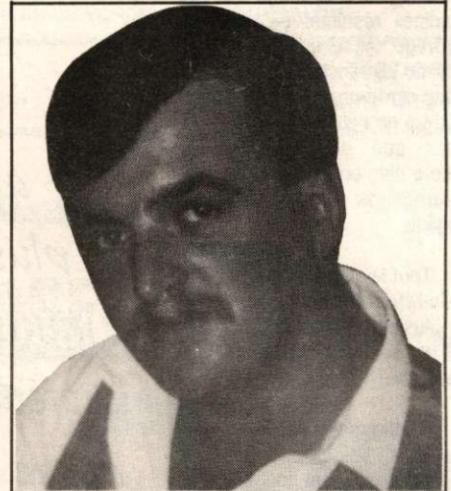
EMILE POIRIER

RÉSIDENCE: Havre-aux-Maisons
ÂGE: 23 ans
STATUT: Célibataire
AMIE: Guylaine Poirier
ENFANT: Aucun
FRÈRES ET SOEURS: Donald, Stéphane, Jean-Guy et Marie-Claude
PARENTS: François, Claudette Poirier



AUGUSTIN VIGNEAU

RÉSIDENCE: Étang-des-Caps
ÂGE: 31 ans
STATUT: Marié
FEMME: Marjolaine Bourgeois
ENFANTS: David (9) et Stéphanie (5)
FRÈRES ET SOEURS: Léonard, René, Henri-Paul, Eric, Yvon, Aline, Aurélienne, Carmelle, Marie-Louise Denise et Johanne
PARENTS: Odiphas et Julia Vigneau



GÉRARD VIGNEAU

RÉSIDENCE: Portage du Cap
ÂGE: 30 ans
STATUT: Marié
FEMME: Adrienne Martinet
ENFANTS: Yannick (8) et Julie (5)
FRÈRES ET SOEURS: Léonard, René, Henri-Paul, Eric, Yvon, Aline, Aurélienne, Carmelle, Maire-Louise, Denise et Johanne
PARENTS: Odiphas et Julia Vigneau

Funérailles communes des naufragés à Lavernière Une cérémonie empreinte de sérénité dans la douleur

C'est le vendredi 21 décembre 1990, que quelque 1 300 personnes ont pris place à l'intérieur de l'église St-Pierre de Lavernière dans l'intention de saluer une dernière fois les 5 membres d'équipage du «Nadine». Le navire, propriété du groupe Madelipêche, a sombré au large des Iles-de-la-Madeleine quelques jours auparavant, causant la mort de MM. Jacquelin Miousse, Gérard Vigneau, Pierre Cyr, Augustin Vigneau et Émile Poirier.

Rappelons qu'au moment où nous écrivons ces lignes, 3 autres membres de l'équipage n'ont toujours pas été retrouvés. Dans l'attente, 3 couronnes de fleurs furent déposées à leur intention. Les recherches entreprises devraient permettre de retrouver les corps de ces 3 personnes qui manquent encore à l'appel, soit Mario Leblanc, Lauréat Deveau ainsi que la biologiste Estelle Laberge.

La cérémonie, remplie de simplicité, a démontré la sérénité avec laquelle les familles, bien que durement touchées, ont accompagné leurs êtres chers vers le dernier repos. Le célébrant, le père Cormier, nous a remémoré comment nous étions impuissants devant une force naturelle comme l'océan, rappelant également que la mer était le gagnant des victimes avant d'être la cause de leur départ.

Le père Jean-Claude Desbiens, curé de Havre-Aubert, dont la tragédie a coûté la vie à 4 de ses paroissiens a, quant à lui, mentionné au cours d'une brève homélie que c'est toute la population des Iles, la grande Famille madeleiniennne qui est affectée par cette épreuve. Il a aussi précisé que nous devons, maintenant, reconforter de notre mieux les parents et les proches qui doivent continuer à vivre sans la présence de ceux qui ont sûrement atteint le pays du Seigneur tout-puissant.

Avant que la cérémonie ne se termine, quelques personnes ont tenu à rendre témoignage aux défunts. Le père Coulombe de la paroisse de Fatima qui, au nom de Monseigneur Blanchet, a livré un message de condoléances et d'espoir aux familles éprouvées. Un représentant du syndicat des Métallus a déclaré que, même dans l'au-delà, les disparus continueraient à les aider dans la poursuite de leurs idéaux. Les personnes présentes eurent le coeur rempli de tristesse et de compassion lorsque la jeune fille de Jacquelin Miousse est venue demander à son père de toujours veiller sur elle et sur sa famille. Et puis M. Roland Poirier, qui devait faire partie de l'expédition du «Nadine» et qui doit la vie au fait qu'il prenait part à «La Roue de Fortune» dans le cadre de l'émission «De Bonne Humeur» au moment du drame, a tenté de livrer un message alors que l'émotion s'emparait de lui. Mais

au fond de nos coeurs, on a tous compris... Par la suite, le cortège funèbre, composé de nombreuses personnes, alla reconduire les défunts jusqu'à leur dernier repos.

LE RADAR tient à offrir à toutes les personnes éprouvées par le décès de Jacquelin, Gérard, Augustin, Pierre et Émile, ainsi qu'aux familles de ceux qui sont toujours portés manquants(e), ses plus sincères condoléances et son appui dans ces moments pénibles.

Pour terminer, quelques mots d'une chanson de Georges Langford, que les gens des Iles connaissent bien, et que l'on peut fredonner ensemble dans un ultime aurevoir à ces victimes de la mer; une mer qui est si essentielle à la vie des Madelinots, mais qui peut parfois «frapper» aussi cruellement, soudainement que sournoisement...

**La vie est un voyage,
Le monde est un bateau
L'amour est l'équipage
Le coeur est un hublot**

Denis Montigny

CONDOLÉANCES...

Motion de Georges Farrah à l'Assemblée nationale

Le député des Iles-de-la-Madeleine, M. Georges Farrah, a présenté une motion à l'Assemblée nationale pour exprimer toute sa tristesse suite au naufrage du «Nadine».

Voici le texte intégral de cette motion:

«Que cette Assemblée se joigne aux familles éprouvées suite au naufrage du «Nadine», à Cap-aux-Meules, dans la nuit du dimanche 17 décembre 1990 ainsi qu'à celui du navire le Bout-de-ligne, au large de Gaspé, la semaine dernière.

Et M. Farrah, de poursuivre: «Aujourd'hui, aux Iles-de-la-Madeleine, nous sommes tous en état de choc suite à la mort des membres de l'équipage du «Nadine» résultant de son naufrage survenu dans la nuit de dimanche. Une si petite communauté comme la nôtre ne peut faire autrement que de ressentir encore plus cruellement les contrecoups d'une telle tragédie.

Tout le monde aux Iles-de-la-Madeleine connaît une ou plusieurs personnes qui ont péri suite au naufrage du «Nadine».

Évidemment, des interrogations surgissent, des explications seront données sur les causes du drame, mais une chose demeure impérissable: ces personnes étaient toutes animées du même désir de participer ensemble à une expédition de pêche, de déployer toutes ensemble leur esprit de corps, de collaboration, afin que le résultat final soit couronné de succès.

Et ce qu'ils avaient réussi à faire: ils revenaient d'un voyage fructueux, dans des conditions difficiles certes, mais heureux d'avoir

encore une fois accompli leur mission.

Aujourd'hui, humblement, j'aimerais leur dire qu'ils ont réussi de par leur exemple, leur courage et surtout leur générosité, à imprimer dans le coeur de tous et chacun un sentiment profond de reconnaissance à leur endroit.

C'est, je pense, le tribut le plus fort qu'ils nous laissent, de nous rappeler toute la précarité de l'être humain devant le métier de pêcheur».

«J'ai mal au coeur des Iles»

J'ai mal à mon coeur de Madeleiniennne; mal de toutes ces morts que le Nadine, navire brisé, a entraîné dans sa débâcle finale...

J'ai mal à mon coeur de mère pour tous ces enfants chéris devenus femme et hommes et qu'on n'entendra plus...

J'ai mal à mon coeur de père qui n'osera pleurer son profond chagrin, trop habitué à se colmater aux dures réalités de la mer...

J'ai mal à mon coeur d'amante... Comment pourrais-je vivre avec l'absence?

J'ai mal à mon coeur d'enfant... Pourquoi lui?

Savait-il combien je l'aime? Papa... S'il te plaît, papa...

J'ai mal à mon coeur de Madelipêche et à tout son monde. Un employé... Un enfant... Un conjoint... Un frère... Un ami... Une collègue... Il faudra bien continuer pourtant...

J'ai mal au coeur des Iles; mal de cette fatalité ancrée au tréfonds de nos âmes comme le tribut à cette mer nourricière. Mal de cette violence... Mal de notre peine... Mal de ce Noël qui continue pour nous...

J'ai bonheur de cette solidarité qui débarque par vagues et que je voudrais toucher au coeur de notre force.

Message du lieutenant-gouverneur du Québec

C'est avec consternation et une grande tristesse que nous apprenons la mort tragique et la disparition de plusieurs pêcheurs dans le naufrage du chalutier «Nadine».

Cette douloureuse nouvelle nous émeut profondément et nous imaginons

sans peine le vide cruel que laissent derrière elles ces pertes de vie dramatiques. C'est un dur coup pour toute la population des Iles-de-la-Madeleine.

A titre de Lieutenant-Gouverneur, au nom de tous les Québécois que je représente et dont je me fais ici

volontiers le porte-parole, j'offre mes plus sincères condoléances aux familles éprouvées et l'assurance de notre vive sympathie dans le grand deuil qui les frappe.

Le Lieutenant-Gouverneur, Martial Asselin

Mes condoléances suite au naufrage du Nadine

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris, par la voie des médias, le naufrage du chalutier «Le Nadine» entraînant la mort de la plupart des membres de l'équipage.

Mon séjour aux Iles fut très bref mais suffisamment long pour pouvoir compren-

dre votre douleur et la partager avec vous tous.

À la direction de Madelipêche, à ses employé(e)s ainsi qu'à toutes les familles affligées par cette terrible tragédie, je désire offrir mes condoléances les plus sincères.

À tous ces chers disparus, je demande de nous réserver une place au sein de votre équipage dans l'éternité. Votre départ ne se veut qu'un rendez-vous dans l'au-delà.

Georges Demeule
ex-directeur général de Madelipêche inc.

À l'occasion
du sinistre maritime
ayant entraîné le décès
de plusieurs pêcheurs madelinots,
le ministère des Pêches et Océans,
secteur des Iles-de-la-Madeleine,
désire offrir aux familles et amis
de l'équipage du M/V Nadine
plus sincères condoléances.



Pêches et Océans Fisheries and Oceans

Canada

La direction et les membres du personnel de Télébec souhaitent exprimer leurs plus sincères condoléances aux parents et amis des victimes de la tragédie maritime du 16 décembre 1990.

TELEBEC

L'enquête sur le naufrage du NADINE On utilisera un sonar et une caméra vidéo pour faire l'inspection de l'épave

L'enquête sur le naufrage du Nadine débutera cette semaine si toutefois le temps le permet, selon ce qu'a révélé au RADAR le coordonnateur-responsable, soit RÉGINALD BOURGOIN, de la Sûreté du Québec de Rimouski. Cette enquête sera menée par la Sûreté du Québec, en collaboration avec le Bureau de la Sécurité des Transports du Canada et la Gendarmerie Royale du Canada. Elle débutera par l'inspection extérieure et intérieure de l'épave du Nadine qui gît sur sa quille à 105 pieds de profondeur, à 10,4 milles au large de la Grande Entrée.

Six plongeurs (3 de la GRC et 3 de la SQ) arriveront aux Iles cette semaine pour prendre place à bord du brise-glace «Earl Gray» qui viendra spécialement pour cette mission de recherches. En plus de ces plongeurs, un expert du laboratoire du Bureau de la Sécurité des Transports à Ottawa, M. John Garstang, viendra spécialement aux Iles pour diriger les recher-

ches qui seront effectuées à l'aide d'un sonar.

Grâce à ce sonar, on pourra, malgré la turbidité de l'eau en cette période de l'année, visualiser l'épave par photogrammétrie et on pourra également détecter la présence de débris autour de l'épave. Lorsque ce travail sera fait, les plongeurs iront vers l'épave et grâce à une caméra vidéo effectueront une inspection détaillée du navire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Leurs déplacements seront visualisés et contrôlés à partir du navire Earl Gray. Les plongeurs seront équipés de telle sorte qu'ils pourront demeurer sous l'eau pour une période de plus d'une heure, grâce à un décompresseur.

On pourra également utiliser un genre de mini sous-marin contrôlé à la surface, à bord du bateau, pour effectuer des déplacements plus risqués.

Selon le capitaine Jean-Louis Gagnon, chargé de l'enquête pour le Bureau de la Sécurité dans les

Transports, il s'agit d'une opération fort délicate et qui doit être menée par beau temps. Il faut de plus être assuré d'une période d'au moins trois jours consécutifs de beau temps, avant de commencer les recherches.

Evidemment, les recherches viseront à trouver si possible les corps de naufragés qui auraient été emprisonnés dans la cabine du Nadine. Trois personnes manquent à l'appel, soit Estelle Laberge, biologiste, Laurent Deveau et Mario Leblanc.

En plus de cette enquête conjointe de la S.Q., GRC et le Bureau de la Sécurité des Transports, le bureau des coroners du Québec a nommé le coroner JACQUES BÉRUBÉ pour faire une enquête publique, laquelle ne pourra pas débuter tant et aussi longtemps que les recherches ne seront pas terminées sur l'épave du Nadine.

Des enquêteurs du Bureau de la Sécurité ont inspecté

le navire Rally II, attaché au quai de Cap-aux-Meules afin de prendre quelques renseignements pouvant être utiles à l'enquête. En effet, ce navire est l'exacte copie du Nadine.

Enfin, le syndicat des Métallos qui vient d'en arriver à une entente de principe avec la direction de Madelipêche pour regrouper les quelque cinquante pêcheurs de cette compagnie, a demandé, suite au naufrage, qu'une enquête de la Commission de la Santé et Sécurité au Travail soit ordonnée. Le directeur régional de la CSST, M. Roland Auger a laissé entendre qu'il attendra les résultats de l'enquête en cours par la Sûreté du Québec avant de se prononcer sur la possibilité d'effectuer eux-mêmes leur propre enquête.

De toutes manières, pour la CSST, il s'agit d'un accident de travail et les familles des disparus seront complètement indemnisées.

A. Hubert

Les tragédies de la mer sont le lot des insulaires Les Madelinots ont payé leur tribut à la mer!

Qu'on le veuille ou non, le seul fait d'habiter auprès de la mer et en surcroît de tirer de son sein sa subsistance, constitue un risque qui parfois peut coûter la vie. La brève histoire des Iles-de-la-Madeleine, comme celle des régions maritimes, est là pour le prouver. Chaque Madelinot, chaque Madeleiniennne a sans doute dans son esprit le nom d'un parent, d'un ami, d'une connaissance qui fut victime de la mer. Mais jusqu'au 16 décembre 1990, pas une tragédie maritime n'avait revêtu une telle ampleur dans le nombre de victimes comme le fut celle du chalutier Nadine.

Les deux tragédies les plus récentes qui ont imprégné l'esprit et la mémoire des Madelinots furent celles du naufrage du Marie Carole au large de la Nouvelle-Écosse en décembre 1964 et le naufrage du Tammy Ann de l'Île d'Entrée au bout du banc en 1987.

Le Marie Carole, un bateau de 78 pieds, propriété de EDMOND RICHARD, (Carole Richard, fille de Edmond, qui avait prêté son nom au bateau, travaille actuellement au RADAR comme photocomposeuse) avec à son bord une majorité de jeunes capitaines était parti vers la fin novembre faire un voyage de pêche à la morue au large du Cap Breton. C'est là que deux tempêtes successives ont surpris le bateau et son équipage et les firent disparaître totalement; on n'a jamais rien retrouvé, ni de l'équipage, ni du bateau. C'est ainsi que périrent Edmond Richard, Alphonse Doyle, Pierre Poirier, Rosaire Lapierre et Redger Cyr. Cela se passa au cours de la nuit du 2 au 3 décembre 1964. Un autre bateau, le Acadia Seahawk, avec à son bord 18 hommes, disparut aussi dans les mêmes circonstances et rien ne fut trouvé.

Un autre bateau des Iles qui pêchait au large de Chéticamp, le Cap David (Marcel Hubert, capitaine) sortit sain et sauf de la tempête après qu'on l'eut mis à la dérive. Les vents avaient atteint une vitesse de 100 noeuds.

Le 21 novembre 1987, un petit bateau (environ 30 pieds) de l'Île d'Entrée, le Tammy Ann, faisait côte sur le bout du banc de l'Île-du-Havre-Aubert avec à son bord cinq personnes, toutes jeunes, qui retournaient chez eux après un voyage à Cap-aux-Meules. Le bateau était rempli de barils de gasoline, provisions hivernales. Tous les passagers périrent lors de ce naufrage et seulement deux corps furent repêchés, soit ceux de Kimberley Patton, 18 ans et Lorne McLean, 28 ans. Les autres disparus n'ont jamais été retrouvés; il s'agit de Delbert McLean (frère de Lorne), 24 ans, Tracy Clarke 18 ans et Darla Hickey, 33 ans, une touriste qui séjournait aux Iles. La petite communauté de l'Île d'Entrée fut durement frappée par cette tragédie qui emportait quatre de leurs jeunes dans la fleur de l'âge.

Enfin, rappelons qu'il y a une cinquantaine d'années, six personnes de Old Harry s'étaient noyées en mer alors qu'elles se rendaient prendre place à bord du LOVATT à la Grande Entrée.

Depuis quelques années, des améliorations importantes ont été apportées pour la sécurité des petits bateaux de pêche. On a remarqué aussi que le nombre d'accidents et de victimes avaient diminué considérablement, surtout au niveau de la pêche côtière. Il semble qu'un effort semblable sera nécessaire dans la pêche hauturière et aussi au niveau de la baignade autour des Iles.

A. Hubert

Estelle Laberge, une collègue estimée de la communauté scientifique

Le 16 décembre 1990, vers 22 h 30 (heure des Maritimes), le chalutier «Le Nadine», de la compagnie Madelipêche inc. sombrait à quelque 20 kilomètres à l'est des Iles-de-la-Madeleine avec 10 personnes à son bord. Deux pêcheurs étaient rescapés tandis que l'on déplorait la perte de 7 membres d'équipage et d'une biologiste, Estelle Laberge, rattachée à l'Institut Maurice-Lamontagne et en mission d'observation sur le navire.

Née le 14 février 1950 à Sainte-Martine, comté de Châteauguay au Québec, Estelle Laberge obtenait un baccalauréat en biologie (écologie marine) de l'Université de Montréal en 1972, une maîtrise en biologie ainsi qu'un doctorat en biologie marine de l'Université Dalhousie respectivement en 1975 et 1980.

Elle a participé, en tant que professeur-chercheur de l'INRS-Océanologie de Rimouski, à la réalisation de deux projets de recherche concernant la dynamique des populations zooplanctoniques de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, de septembre 1980 à mai 1984.

En février 1985, Estelle obtenait un premier poste de biologiste avec le Centre de

recherche en écologie des pêches (CREP) du ministère des Pêches et des Océans à Rimouski, poste qu'elle occupa sur une base saisonnière jusqu'en mars 1987. Ses responsabilités consistaient principalement à planifier, organiser et réaliser les campagnes d'échantillonnage des larves et des juvéniles de hareng dans l'estuaire du Saint-Laurent ainsi qu'à effectuer des prélèvements d'otolithes sur les larves de la même espèce.

Le 27 mars 1987, Estelle était nommée au poste de biologiste-évaluateur du sébaste au sein de la Division de la recherche sur les pêches à l'Institut Maurice-Lamontagne. Ses responsabilités consistaient notamment à diriger les missions d'échantillonnage dans le golfe du Saint-Laurent ayant pour but de déterminer l'abondance et la distribution des populations de sébaste à des fins d'évaluation de stock pour la gestion de la ressource. Mercredi, le 12 décembre dernier, Estelle s'embarquait sur «Le Nadine» à Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine, en vue d'effectuer des relevés de température à partir des chaluts pour pouvoir déterminer la relation entre les concentrations de sébastes et la température aux profon-

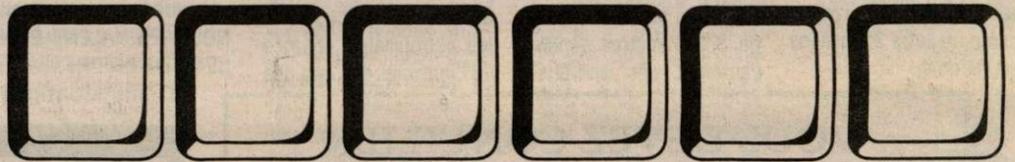
deurs où le poisson est pêché. Sa mission consistait de plus à se familiariser avec les différentes facettes de la pêche commerciale dirigée vers cette espèce.

Hautement appréciée de son entourage, Estelle Laberge s'est distinguée dans son milieu de travail par son ardeur à la tâche et son professionnalisme. Sa participation à titre de biologiste-évaluateur aux travaux de recherche de l'Institut Maurice-Lamontagne s'est toujours avérée exceptionnelle.

Estelle laisse à tous ses camarades de travail le souvenir d'une personne chaleureuse et très attentive aux autres. Sa grande disponibilité, son charisme, sa jovialité, son dynamisme, autant de traits attachants de sa personnalité qui manqueront à tous.

Ses compagnes et compagnons de l'Institut se souviendront de cette collègue extraordinaire et estimée également de la communauté scientifique rimouskoise.

À la famille durement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances. La Direction Institut Maurice-Lamontagne.



Toute la population a été cruellement touchée par la tragédie du «Nadine»

La direction ainsi que tout le personnel de la Banque Nationale du Canada désirent partager ce deuil et transmettent aux parents et amis des victimes, leurs plus sincères condoléances.

Roger Martin
Directeur affaires
commerciales

Denis Laflamme
Directeur

 **BANQUE NATIONALE**
Notre banque nationale

425, chemin Principal,

Cap-aux-Meules

986-2335

Remerciements

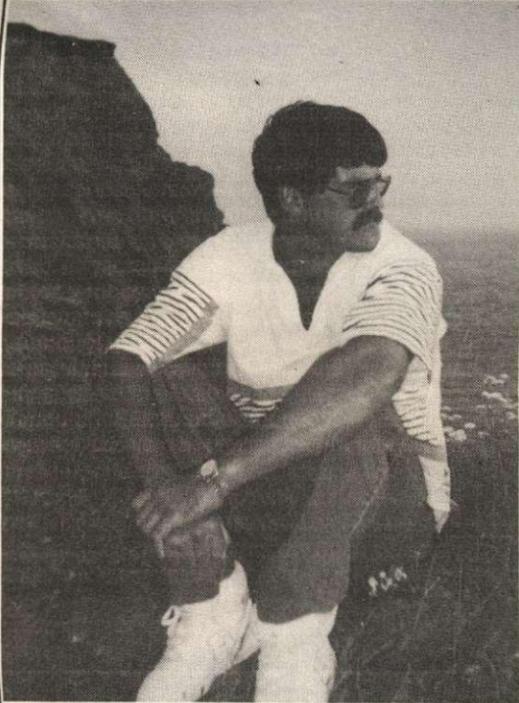


Nous désirons remercier sincèrement tous les parents et amis(es) qui nous ont témoigné des marques de sympathie et d'affection lors du décès de Ghislain survenu accidentellement le 3 décembre 1990 à l'âge de 29 ans.

Merci également aux pères Arseneau, Cyr, et Boudreau, à la chorale, au personnel hospitalier des Iles et de l'Enfant-Jésus de Québec ainsi qu'à M. Harry Leblanc et ses employés.

La famille Fred Arseneau

Remerciements



Suite au décès de Pierre Cyr, le 17 décembre 1990, à l'âge de 31 ans, sa conjointe Huguette Bourgeois et les familles de Léo Cyr et de Alphonse Bourgeois désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux recherches en mer, au père Cormier et aux prêtres co-célébrants.

Merci aussi aux ambulanciers St-Jean, à la chorale de Lavernière, aux parents et amis, à tous ceux qui ont transmis des condoléances soit par des visites au salon funéraire, offrandes de messe, dons, fleurs et télégrammes.

Merci spécial à ceux qui ont préparé des repas et gardé Pierre-Olivier et ceux qui ont aidé au cimetière.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Du fond du coeur MERCI!!

Son souvenir restera gravé longtemps en chacun de nous.

Remerciements

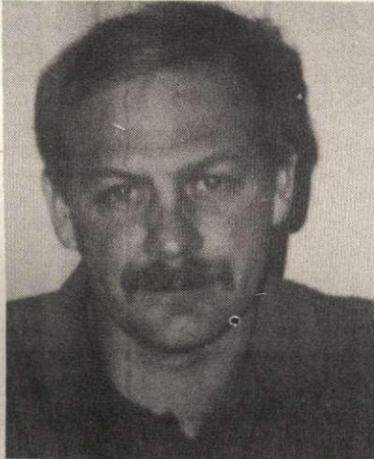
La famille Petitpas désire remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, visite au salon funéraire, assistance aux funérailles lors du décès de Donald Leblanc survenu le 24 décembre 1990 à l'âge de 63 ans.

Un merci spécial aux parents et maies qui ont donné de leur temps dans les derniers moments.

Merci aux Pères Cormier, Coulombe, Lafrance, Boudreau, à la chorale de CAM, à l'Âge d'Or, aux personnels infirmiers (ères) du Centre hospitalier, au médecin Claude Morin et les autres pour les bons soins apportés durant sa maladie. Merci à Harry Leblanc et ses employés.

Son époux Armand Petitpas et ses enfants

Remerciements



Madame Lucie Bourgeois et ses 2 enfants (Céline & Anick) ainsi que les familles Miousse & Bourgeois désirent remercier tous les parents et amis, qui de près ou de loin ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messe, fleurs, télégrammes, visites au salon ou soit par l'assistance aux funérailles ou autres lors du décès de M. Jacquelin Miousse survenu le 17 décembre 1990 à l'âge de 36 ans.

Un merci spécial aux prêtres célébrants, à la Garde Côtière, Madelipêche, au personnel du Centre de Santé, à la chorale La Vague, aux ambulanciers St-Jean, ainsi qu'à M. Harry Leblanc et ses employés

Remerciements

Suite au décès de mon époux, Augustin Vigneau, survenu le 17 décembre 1990 à l'âge de 31 ans, je me joins à mes enfants David, 8 ans et Stéphanie, 5 ans ainsi qu'aux familles Vigneau (Odipha) et Bourgeois (ALphonse) pour vous dire mille fois merci à vous tous qui avez aidé aux recherches en mer suite au naufrage du Nadine le 17 décembre dernier. Merci au coroner St-Aubin et à tous ceux et celles qui se sont joints à lui. Merci au père Cormier pour ses encouragements ainsi qu'aux prêtres, co-célébrants. Merci à la chorale de Lavernière. Merci aux ambulanciers St-Jean. Merci à Harry Leblanc et son équipe.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont transmis des sympathies par des visites à la maison, au salon funéraire. Merci pour les offrandes de messe, fleurs et télégrammes. Merci à chacun d'entre vous. Merci spécial à ceux et celles qui se sont occupés des enfants. Merci à ceux et celles qui ont préparé des repas et aidé au cimetière. À ceux et celles qui auraient été oubliés dans ces quelques lignes, encore une fois MERCI!!

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Du fond du coeur mille mercis, car sans vous, nous n'aurions pu traverser ces durs moments.

Son souvenir restera gravé pour l'éternité en chacun de nous.

Aurevoir mon tendre époux: Marjolaine
Aurevoir Papa chéri: David et Stéphanie

Remerciements

La famille de Camille Martinet désire par la voix du Radar remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Martinet survenu le 28 octobre 1990 par offrandes de messe, visites au salon, etc...

Un merci bien spécial à la famille de Jeanne Molaison pour sa disponibilité, son appui et le réconfort durant la maladie de M. Martinet.

Un merci au personnel du 2e étage, au docteur Grégoire, à M. Harry Leblanc et ses employés, à la chorale de Havre-Aubert, aux ambulanciers, aux co-célébrants les pères Landry et Boudreau.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

La famille A. Martinet

Remerciements



Marielle Déraspe ainsi que les familles Déraspe désirent remercier sincèrement tous les parents & amis des Iles et de l'extérieur qui, de près ou de loin, leur ont témoigné des marques de sympathie par des offrandes de messe, fleurs, télégrammes, visites au salon, assistance aux funérailles lors du décès de Jean-Yves Déraspe survenu le 08 décembre 1990 à l'âge de 31 ans.

Nous désirons remercier le personnel de l'urgence du CH, les chirurgiens & médecins, en particulier Dr. Plaisance & St-Aubin. Fédération de mototourisme des Iles, le père Coulombe ainsi que les autres prêtres des Iles, Soeur Thérèse St-Onge, les Chevaliers de Colomb de Grande-Entrée.

Un merci spécial à la chorale, à M. Harry Leblanc et ses employés.

Remerciements

Suite au décès de mon époux Gérard Vigneau survenu le 17 décembre 1990 à l'âge de 30 ans, je me joins à mes enfants Yannick, 6 ans et Julie, 4 ans ainsi qu'aux familles Vigneau (Odipha) et Martinet (Gérard) pour vous dire mille fois merci à vous tous qui avez aidé aux recherches en mer suite au naufrage du Nadine le 17 décembre dernier. Merci au coroner St-Aubin et à tous ceux et celles qui se sont joints à lui. Merci au père Cormier pour ses encouragements ainsi qu'aux prêtres et célébrants. Merci à la chorale de Lavernière. Merci aux ambulanciers St-Jean. Merci à Harry Leblanc et son équipe.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont transmis des sympathies par des visites à la maison, au salon funéraire. Merci pour les offrandes de messe, fleurs et télégrammes. Merci à chacun d'entre vous. Merci spécial à ceux et celles qui se sont occupés des enfants. Merci à ceux et celles qui ont préparé des repas et aidé au cimetière. À ceux et celles qui auraient été oubliés dans ces quelques lignes encore une fois MERCI!!

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Du fond du coeur mille mercis car sans vous nous n'aurions pu traverser ces durs moments.

Son souvenir restera gravé pour l'éternité en chacun d'entre nous.

Aurevoir mon tendre époux: Adrienne
Aurevoir Papa chéri: Yannick et Julie

ALCOOLIKES ANONYMES

Si vous voulez boire et le pouvez c'est votre affaire, si vous voulez arrêter et ne le pouvez c'est notre affaire.

Tél.: 986-4474

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

C.L.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

G.T.

Corbeil, Boudreau c.a.



La firme Corbeil, Boudreau, Comptables agréés a le plaisir d'annoncer la réussite de Mme France Painchaud b.a.a. à l'examen de l'ordre des Comptables agréés du Québec.

Après des études à l'Université de Montréal (H.E.C.), elle a joint l'équipe de Corbeil, Boudreau c.a. en 1988.

Corbeil, Boudreau, Comptables agréés et ses sociétés affiliées offrent les services de vérification, comptabilité, fiscalité, informatique et gestion-conseil dans des sphères variées de l'entreprise tels administration, organisation, marketing, financement, subvention, formation et ressources humaines

Les Fleurs d'Emilie

Arrangements funéraires à prix spécial
Livraison partout aux Iles et dans la province
Commandes téléphoniques acceptées

Ouvert 7 jours

986-2700

